

N/REF : 27/11/2024 11H13 C:000125 I:13988

Sté ANGEVIN

V/Appel du Mercredi 27/11/2024 a 11H13

**LA RIVIERE
35230 CHATILLON SUR SEICHE**

**IMMEUBLE : 8 MESLIER
8 LE MESLIER
35137 BEDEE**

Rennes, le 14 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 8 MESLIER - MR BRIALLAND 06 18 93 20 40

MOTIF : HYDROCURAGE + PASSAGE CAMÉRA
D90 SUR 100M - D200 SUR 10M

Donneur d'ordre : M. M SIMON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 03/12
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
HYDROCURAGE + PASSAGE CAMÉRA D90 SUR 100M - D200 SUR 10M
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 03/12/24 a 14H04 M. M SIMON

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	Ff Curage a l'heure	1	150,00	450,00
1,00	Déplacement distance	1	67,28	67,28

TOTAL H.T.	517,28
T.V.A. a 20,00%	103,45
TOTAL T.T.C.En EURO	620,73

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.